

COMMUNIQUÉ DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX GRÉVISTES DU NETTOYAGE

5, rue Leblanc le lundi 27 avril à 15h30 (près du métro Balard)

Des salarié-e-s employé-e-s par la société TFN nettoient des centres des finances publiques parisiens et sont en grève depuis le 11 mars.

La direction de TFN n'a ouvert des négociations qu'après un mois de grève et les a refermées à ce jour. Elle a adressé aux grévistes le 17 avril un courrier reprenant ce que «LA DIRECTION» de l'entreprise appelle une réponse au «cahier revendicatif» des grévistes. Parmi ces réponses, il y a l'assurance du paiement des heures de remplacement, l'accès à l'information relative au plan de formation et une régularisation du remboursement des passes navigo. Ce sont des obligations légales que l'entreprise ne respectent pas et que la grève seule pourraient réussir à obtenir. Quant aux revendications financières non limitées au seul respect du code du travail, la direction ne fait aucune ouverture en ce sens.

TFN Propreté du groupe international ATALIAN, emploie 65 000 salariés et est présent dans 16 pays ; TFN est titulaire du marché de nettoyage des Finances Publiques à Paris (DRFiP) dans le cadre d'un accord-cadre régional de prestations de nettoyage des locaux, passé par le Service des Achats de l'Etat (SAE) dans le département de Paris. Le marché public donne la possibilité aux donneurs d'ordres, le préfet de région, le SAE, la DRFiP de résilier l'accord cadre « *aux torts du titulaire et sans indemnité s'il contrevient à la réglementation du travail* ». Or la DRFiP tout comme le SAE ne menace pas la société TFN de résiliation de marché malgré les éléments de preuve apportés par les grévistes. Au contraire, chaque donneur d'ordre renvoie à la responsabilité d'un autre donneur d'ordre.

Le 30 mars, le SAE a reçu les grévistes et les a invités à s'adresser au Directeur de la DRFiP, signataire du marché subséquent, et seul responsable du suivi du marché. Le 24 avril, soit après 6 semaines de grève, une délégation de grévistes et de syndicalistes CGT et Solidaires Finances Publiques, a enfin été reçue par le Directeur de la DRFiP. Celui-ci s'est déclaré « impuissant » dans la résolution du conflit et a renvoyé vers le SAE, vers la Direction Générale des Finances (DGFIP) et surtout vers la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, seule habilitée à résilier l'accord cadre avec la société.

Les salarié-e-s demandent aux autorités publiques de prendre leurs responsabilités et ne pas reporter toujours à un autre la responsabilité de faire respecter la loi quand elle n'est pas respectée par un employeur.

Comme les travailleurs d'Onet à la BNF, les grévistes ont pris eux leurs responsabilités en dénonçant ces injustices légales ou illégales par la grève, par les rassemblements, par la médiatisation de leur lutte pour des droits vitaux, au respect du code du travail, à 16h00 de travail hebdomadaire, à une prime pour nettoyer les vêtements de travail, à une progression d'échelon, à une formation professionnelle, etc.

Les grévistes de TFN Propreté sont dans leur 7e semaine de grève et appellent à venir les soutenir lundi 27 avril à partir de 15h30 au 5 rue Leblanc devant la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France.